Accord d’exclusivité entre XpFibre et Altitude Infra pour la reprise d’une partie des actifs de Covage

En novembre dernier, la Commission européenne validait le rachat de l'opérateur d’infrastructure, Covage, par SFR FTTH Network, filiale du groupe Altice France dédiée au développement de la fibre optique. Cet accord portait cependant une condition de cession de 25 réseaux d’initiative publique de Covage, dont le réseau seine-et-marnais Sem@for77.

Ce lundi 26 avril 2021, XpFibre (nouveau nom de SFR FttH) et Altitude Infra (opérateur d’infrastructures télécoms indépendant en France) ont annoncé une entrée en négociation exclusive pour la reprise par Altitude Infra des actifs à céder.

La finalisation de cette opération, soumise à la validation de la Commission européenne et aux autorisations habituelles, est attendue au cours du second semestre 2021. Seine-et-Marne Numérique suivra attentivement ce processus et réalisera tous les contrôles nécessaires pour ce qui concerne sa délégation de service publique.

- 210426_CP_XpFibre_AI.pdf 246.3 ko

En novembre dernier, la Commission européenne validait le rachat de l'opérateur d’infrastructure, Covage, par SFR FTTH Network, filiale du groupe Altice France dédiée au développement de la fibre optique. Cet accord portait cependant une condition de cession de 25 réseaux d’initiative publique de Covage, dont le réseau seine-et-marnais Sem@for77.

Ce lundi 26 avril 2021, XpFibre (nouveau nom de SFR FttH) et Altitude Infra (opérateur d’infrastructures télécoms indépendant en France) ont annoncé une entrée en négociation exclusive pour la reprise par Altitude Infra des actifs à céder.

La finalisation de cette opération, soumise à la validation de la Commission européenne et aux autorisations habituelles, est attendue au cours du second

semestre 2021. Seine-et-Marne Numérique suivra attentivement ce processus et réalisera tous les contrôles nécessaires pour ce qui concerne sa délégation de service publique.